

Air Canada

Je regrette de ne pas avoir vu se lever la députée de Hamilton Mountain avant le député d'Ottawa—Vanier (M. Gauthier).

Mme Marion Dewar (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, c'est avec une certaine tristesse que j'interviens dans le débat de ce projet de loi. J'exhorte certes les députés à appuyer les motions nos 4 et 6 parce qu'elles pourraient rendre un mauvais projet de loi un peu meilleur.

Nous savons qu'historiquement, il a été important pour le Canada d'avoir un transporteur national, et il est donc tragique d'avoir affaire à une mesure telle que celle-ci.

Ces motions nous assureraient que le gouvernement mettra en oeuvre dans la loi le genre de politiques qui existent déjà selon lui. Il est bien connu qu'Air Canada applique les normes de sécurité et d'entretien les plus exigeantes au monde. Nous voulons conserver cette réputation. L'expérience d'Eastern Airlines aux États-Unis montre à quel point les normes de sécurité sont mal appliquées à la suite de l'accroissement de la concurrence découlant de la déréglementation. La possibilité en question existe au Canada. Si le gouvernement rejette les motions concernées, il affirme tout simplement qu'il se fiche de la question. Cependant, de nombreux Canadiens s'inquiètent de la qualité des services offerts par nos transporteurs aériens et de leurs normes d'entretien et de sécurité.

Il y a trois semaines, j'étais à bord d'un vol d'Air Canada entre Toronto et Ottawa. Je me suis entretenu avec une personne qui était montée à bord de l'avion à près de minuit, et qui était partie des États du Sud tôt le matin, la même journée. L'intéressé m'a expliqué à quel point il était heureux d'être à bord de cette ligne aérienne, car il avait voyagé toute la journée, sans rien manger, sur des lignes aériennes qui avaient fait de la surréservation. Il m'a déclaré qu'il avait manqué un rendez-vous important, car ces espèces d'idiots, pour reprendre ses termes, croyaient que la déréglementation améliorerait le service.

● (1320)

En tant que Canadiens, nous devons être heureux de pouvoir compter sur le transporteur que nous avons. Je lui ai précisé que nous avions deux transporteurs comme celui-là. Il a acquiescé et m'a répondu que nous étions extrêmement chanceux de pouvoir compter sur ce type de chose, mais que cela ne durerait pas très longtemps et que la situation serait bientôt la même chez nous.

M. Grisé: Vous vous opposez à la petite entreprise. Êtes-vous contre de petites compagnies aériennes et de petites entreprises? C'est là l'idéologie des socialistes.

Mme Dewar: Selon moi, il faut voir les erreurs des autres et au lieu de réinventer la roue et de commettre les mêmes erreurs, nous devrions profiter de leur expérience et nous protéger contre les catastrophes auxquelles on assiste dans l'industrie du transport aérien aux États-Unis.

Nous pouvons compter sur une ligne aérienne qui est rentable à l'heure actuelle. Dans l'une des motions en question, nous demandons que les services à la clientèle soient maintenus. Je veux que l'on prévoie une protection pour les clients. Très souvent, on parle d'un préposé ou d'une préposée aux billets dans les petites localités gagnant probablement 30 000 \$ par année. Ce n'est pas là un salaire exorbitant. C'est peut-être là le type

de salaire que le gouvernement voudrait épargner en réduisant la rémunération des intéressés à 6 \$ l'heure. Les services à la clientèle actuels permettent à la ligne aérienne concernée de réaliser des profits. Air Canada n'accumule pas un déficit; elle est rentable. Il est à peu près temps que le gouvernement le reconnaisse.

Parfois, lorsque j'entends dire que les conservateurs comprennent le monde des affaires, je me dis que notre situation ne serait vraiment pas enviable si nous devions faire face à ce type de décisions commerciales. Pour les conservateurs, comprendre le monde des affaires consiste à créer du chômage, à permettre à quelques-uns de s'enrichir et à ne pas s'inquiéter des services offerts où que ce soit. Voyez un peu ce qui s'est produit aux États-Unis. Vous parlez de tarifs aériens moins chers mais nous savons qu'ils ne sont valables que pour se rendre dans les grands centres; ils sont effectivement moins chers mais le service n'est guère bon. Et dans le cas des régions éloignées? Nous savons que s'il y a un service les tarifs sont très élevés. Nous ne devrions pas tolérer pareille situation chez nous. Nous espérons que le gouvernement déclenchera des élections très bientôt, de façon que nous puissions nous débarrasser de ce minable projet de loi.

La motion n° 6 vise à protéger le fonds de pension des gens qui y ont cotisé. Nous savons ce qui s'est passé dans le secteur privé et le sort que certains propriétaires ont réservé aux fonds de pension. Nous devons protéger ces fonds au nom de ceux qui y ont cotisé. Ce n'est sûrement pas trop demander au gouvernement alors qu'il s'appête à les dépouiller de leur sécurité pour l'avenir. Il n'est pas exagéré de lui demander de protéger les fonds de pension. Lors de la conférence de presse, le gouvernement s'est donné le beau rôle en disant qu'il se chargeait de protéger toutes ces choses. S'il en a vraiment l'intention, pourquoi ne l'a-t-il pas inscrit en toutes lettres dans le projet de loi? Voilà le genre de chose que nous réclamons.

Si le gouvernement voulait vraiment tirer le meilleur parti possible d'une mauvaise situation, il prêterait l'oreille à ces motions et les appuierait. En tant que néo-démocrates, nous estimons que la privatisation d'Air Canada n'apportera rien de bon et que le Canada mérite d'avoir une ligne aérienne nationale. Nous estimons que la concurrence à laquelle se sont livrés les deux transporteurs nationaux a donné d'excellents résultats, qu'il doit y avoir au Canada une économie mixte, ce qui a beaucoup contribué à stabiliser la situation dans notre pays. Le drame, c'est la formule farfelue qu'on nous présente. Celui qui l'a élaborée dans les labyrinthes de la bureaucratie a décidé que le secteur privé aurait droit à 45 p. 100 des actions, et que le secteur public pour sa part en aurait 55 p. 100, mais que tous les deux n'auraient droit qu'à un seul vote chacun. La participation nationale à 25 p. 100 signifie que la propriété étrangère est possible. J'ignore qui s'amusait avec l'ordinateur ce jour-là, mais celui-ci s'est manifestement enrayé quand les gens ont tenté de comprendre.

C'est une tragédie, mais en tant que Canadienne, je suis quelque peu embarrassée de voir le gouvernement s'amuser ainsi avec nos avoirs et nos transporteurs nationaux. Si le gouvernement avait quelque considération pour le Canada et la réputation que nous avons acquise dans le domaine des transports, il s'empresserait d'adopter ces amendements à un piètre projet de loi.